

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2020

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N° 1851

présenté par

M. Vallaud, Mme Rabault, M. Juanico, M. Saulignac, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, M. Pueyo, Mme Rouaux, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 826 de Mme Autain

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« les »

les mots :

« l'ensemble des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement a essentiellement une portée rédactionnelle.

Il permet toutefois à ses auteurs de clarifier le dispositif : ce sont bien tous les membres de l'Autorité des marchés financiers qui seraient ainsi concernés.